FICHE OUTIL

Chaîne de valeurs de la formation professionnelle

Schéma réalisé par
la Coopérative Tiers-Lieux

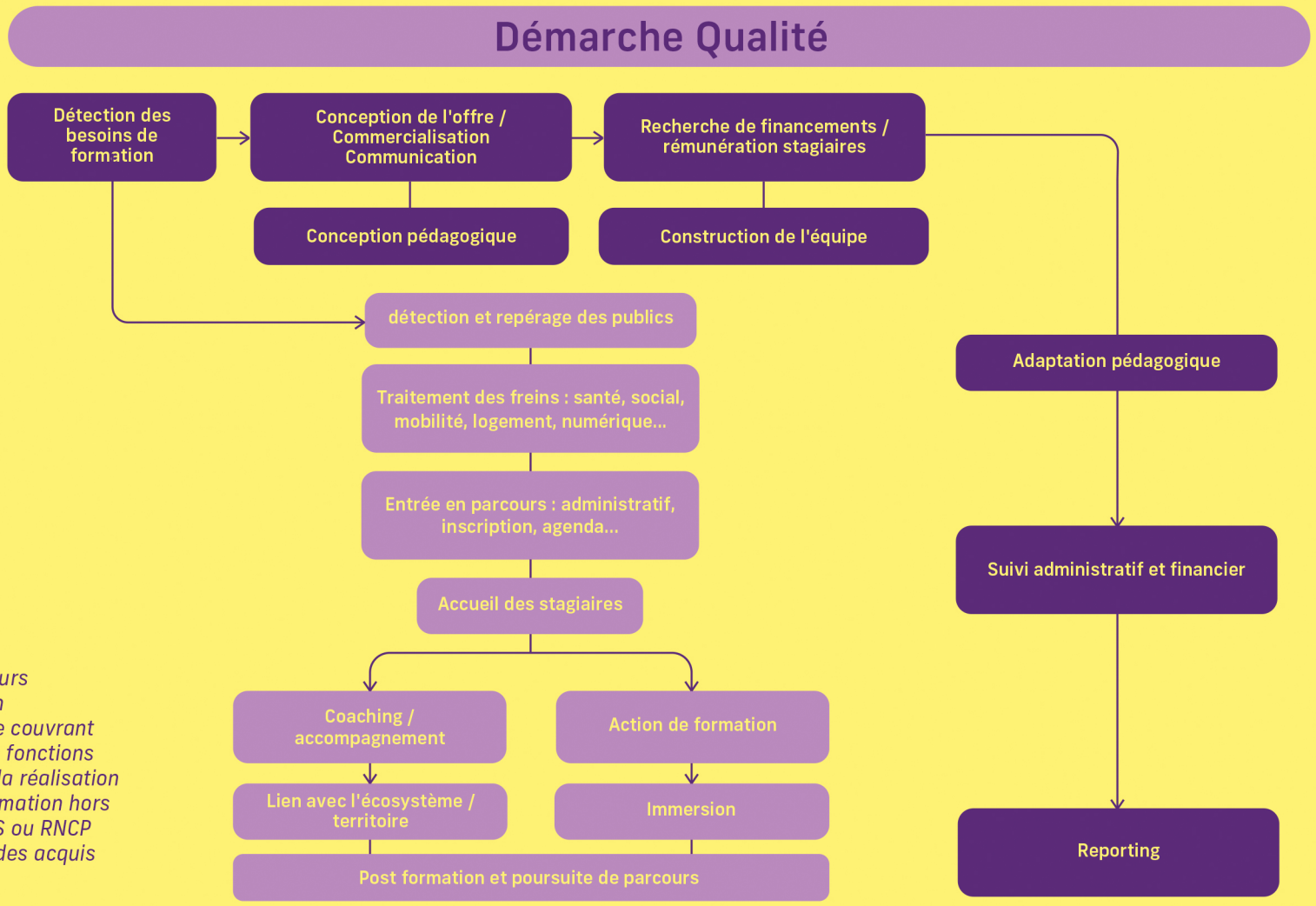

Chaîne de valeurs de la formation professionnelle couvrant l'ensemble des fonctions nécessaires à la réalisation d'action de formation hors certification RS ou RNCP ou évaluation des acquis

FICHE OUTIL

Faire avec les tiers-lieux

À destination des organismes de formation

Coproduire une formation avec les tiers-lieux

RECOMMANDATIONS

- **Associer le tiers-lieu dès la conception du parcours, et non uniquement comme lieu d'accueil ou plateau technique et comme mobilisateur d'un écosystème local**
- **Reconnaître sa contribution pédagogique propre (projet, pair-à-pair, micro-compétences) dans l'ingénierie du parcours.**
- **Utiliser des outils de dialogue partagés (roue de la coopération, chaîne de valeurs) pour clarifier les rôles dès le démarrage.**

GRILLE D'INDICES

- **Numéro de déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation, certification Qualiopi, partenariat certificateur RS/ RNCP — déterminent le type de montage possible**
- **Lien déjà établi avec des prescripteur·rice·s (Mission Locale, France Travail, PLIE)**
- **Existence d'un cœur de métier identifié ou multi-activités souvent déterminant dans les propositions pédagogiques disponible et adapté au contenu visé (FabLab, atelier, cuisine, espaces verts...)**
- **Compétences et ressources humaines mobilisables**
- **Capacité d'accueil simultanée (nombre de personnes, salles dédiées, Classement ERP et respect des normes d'accessibilité PMR, adaptés au public accueilli...)**

Accompagner et leuer les freins à l'emploi avec les tiers-lieux

RECOMMANDATIONS

- **S'appuyer sur l'ancrage territorial pour organiser les leviers de mobilité (covoiturage, vélos électriques, permis).**
- **Articuler les dispositifs de droit commun avec le rôle d'interface du tiers-lieu.**
- **Valoriser les temps hors accompagnement (repas partagés, activités sociales) comme partie intégrante du parcours.**
- **Expliciter et contractualiser la fonction de détection des publics et d'animation post-formation.**
- **Construire des protocoles de sortie clairs en s'appuyant sur les dispositifs existants**
- **Objectiver l'impact réel de la coopération en suivant les parcours à 6 mois.**

GRILLE D'INDICES

- **Classement ERP et respect des normes d'accessibilité PMR, adaptés au public accueilli**
- **Agrément Espace de Vie Sociale (CAF), s'il existe — indique une reconnaissance de la fonction d'accueil et d'animation de proximité**
- **Agrément Jeunesse et Éducation Populaire, le cas échéant**
- **Fréquentation réelle du lieu par les publics visés**
- **Présence de partenariats locaux actifs (entreprises, associations, collectivités)**
- **Lien déjà établi avec des prescripteur·rice·s (Mission Locale, France Travail, PLIE...)**
- **Part de financements récurrents vs financements sur projet — un tiers-lieu trop dépendant du financement ponctuel présente un risque de discontinuité dans l'accompagnement**
- **Ancienneté de l'équipe et niveau de turn-over, facteur de fragilité identifié dans le suivi des parcours dans la durée**
- **Présence de bénévoles engagés et ressources humaines**